

Feuille d'avis populaire de la Jonction

No 22 – Juin 2015

Exit les surélévations En route pour la rénovation et l'entretien des immeubles de la cité Carl-Vogt

Suite à l'abandon du projet de surélévation des cinq barres d'immeubles de la cité Carl-Vogt par l'Hospice général, ce dernier a entamé les travaux préparatoires pour un grand chantier d'entretien et de rénovation des bâtiments, avec leur mise aux normes énergétiques.

Lors de l'assemblée d'habitants de la cité du 30 mars, les locataires présents ont décidé d'écrire au propriétaire pour **demander à être partie prenante dans tous les aspects liés à ces travaux de rénovation**. La lettre envoyée le 16 avril demandait donc à «connaître le type de rénovation envisagée, le planning des travaux ainsi que les éventuelles répercussions sur les loyers durant les travaux et après». Nous avons demandé à pouvoir aborder tous ces sujets, ainsi que la question de l'entretien courant des immeubles, lequel souffre d'un grave retard.

En guise de réponse, l'Hospice général a transmis, le 18 mai, quelques informations générales, sans entrer dans le détail des demandes des locataires. On y apprend que le projet de rénovation est «d'envergure» (façades, toitures, traitement du béton, isolation énergétique, distribution d'eau, chauffage, ventilation, espaces communs intérieurs et extérieurs) et qu'un concours d'architecture est réalisé dans ce but. Le lauréat sera connu fin 2015.

Mais gros problème: **l'Hospice général tient juste à nous «présenter» le projet de rénovation lorsqu'il sera à un «stade plus**

avancé», alors que nous réclamons la participation des habitants – les premiers concernés – pour déterminer les besoins auxquels doivent répondre ces travaux et cette rénovation. Plus d'infos sur le site www.jonx.ch.

Dans ce but, les délégué-e-s des immeubles de la cité et l'Association d'habitant-e-s de la Jonction ont décidé de préparer un **forum public de discussion** en septembre et d'y inviter des architectes experts de ce genre de rénovation afin de

- comprendre les possibilités et difficultés techniques de rénover ces immeubles particuliers;
- débattre des besoins des locataires;
- définir la place des habitants comme partenaires durant les futures discussions avec le propriétaire et ses architectes;
- définir les propositions à soutenir face à l'Hospice général;
- préciser le mandat aux délégués d'immeubles pour mener ces discussions.

Les autorités de la Ville de Genève seront aussi approchées par les délégué-e-s pour débattre de ces mêmes sujets.

Dans cette perspective, réfléchissez déjà et discutez avec vos voisins des problèmes à régler dans vos immeubles, et des améliorations à y apporter à l'occasion de ces travaux!

Une nouvelle *Feuille d'avis* donnera davantage de détails à la rentrée de septembre.

Association des habitant-e-s de la Jonction

p.a. Maison de quartier de la Jonction – case postale 204 – 1211 Genève 8

info@jonx.ch – jonx.ch – ccp 10-756885-0